



## FICHE DE POSTE DU DIRECTEUR PERMANENT FHF Nouvelle- Aquitaine

**Quotité** : Temps plein.

**Situation géographique** : Bureau localisé à Bordeaux. Des déplacements au sein de la Région sont à prévoir ainsi qu'à la Fédération Nationale à Paris et ponctuellement auprès des régions limitrophes.

**Domaine d'activité** : Association de promotion des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux regroupant les hôpitaux et établissements médico-sociaux hospitaliers publics de la région Nouvelle-Aquitaine.

Placé sous l'autorité du président et du délégué régional, le directeur permanent assiste ces derniers, ainsi que les membres du Bureau dans toutes les missions qui relèvent de leur charge. Par délégation du Délégué Régional, il peut représenter celui-ci auprès de tout partenaire avec lequel la FHF Nouvelle-Aquitaine est amenée à coopérer.

### MISSIONS

Sous le contrôle du Bureau Régional et dans le cadre de la politique nationale de la FHF, le Directeur permanent assure les missions suivantes :

#### **Missions de lobbying et de représentation en lien avec le Délégué Régional :**

- Contribue à l'élaboration de la politique générale de l'Association, aux orientations stratégiques et à leur mise en oeuvre, soumises aux instances de la FHF Nouvelle-Aquitaine ;
- Représente en lien avec le Délégué Régional les intérêts des établissements publics de santé et des établissements médico-sociaux publics auprès des autorités sanitaires de la région (ARS), des autres administrations, collectivités territoriales, parlementaires, et des partenaires régionaux (ANFH, CGOS), des associations d'usagers... ;
- Participe ou s'assure de la représentation de la FHF Nouvelle-Aquitaine dans les différents comités et groupes de travail de l'ARS ;
- Organise les liens avec les représentations des autres fédérations et offreurs de soins (Conférences, FHP, FEHAP, URPS, ... ) ;
- Participe à des travaux ou missions en lien avec la FHF Nationale;
- Prépare avec les représentants élus, les instances et commissions régionales de démocratie sanitaire (CRSA, CSOS, CRP ...)

#### **Mission d'animation et d'appui aux Etablissements de la région :**

- Organise des journées thématiques et contribue aux actions inter-régionales (congrès)
- Propose et construit des journées régionales.
- Coordonne et anime les groupes régionaux thématiques à sa charge.

- Assure l'Interface avec les délégués territoriaux pour l'animation territoriale et fait le lien avec la délégation nationale
- Suit, instruit et appuie les dossiers des établissements : dossiers de planification et autorisations, affaires financières et situations budgétaires des établissements, veille réglementaire et appui aux établissements dans leurs démarches vis-à-vis des autorités de tutelle ;
- Informe les adhérents par divers supports (questionnaires d'enquêtes régionales, recueil et diffusion d'informations...);

### **Mission d'Accompagnement à la gestion de l'association**

- Coordonne la permanence régionale (2ETP : Assistante de Direction, Chargée de missions)
- Produit les documents administratifs relatifs, non seulement au fonctionnement de la fédération régionale, mais aussi aux relations entretenues avec les divers partenaires : convention, courriers, communiqués, discours, ...
- Assure avec l'équipe de la délégation régionale la préparation et le suivi des réunions statutaires de l'Association et la mise en oeuvre des décisions des instances de l'Association ;
- Assure avec le Trésorier de l'Association et la permanence :
  - La préparation et l'exécution du budget ;
  - L'appel et la réception des cotisations ;
  - L'ordonnancement et paiement des dépenses, gestion des comptes ;
  - Les relations avec le Commissaire aux Comptes.

## **COMPETENCES**

### **Le poste de directeur permanent requiert les compétences et qualités suivantes :**

- Travail en équipe et reporting ;
- Capacité d'animation : réunions, mobilisation d'équipes autour de projets
- Qualités de communication, d'écoute et capacité de négociation ;
- Autonomie dans l'action, réactivité, capacité d'organisation et d'innovation ;
- Capacité à assurer la gestion comptable d'une association ;
- Disponibilité, adaptabilité ;
- Maîtrise des outils de bureautique.

### **Rémunération et conditions d'emploi :**

- Poste ouvert avec possibilité de mise à disposition ou de détachement ;
- Mobilité régionale et nationale ;
- Déplacements nombreux notamment dans la Région ;
- Rémunération liée au statut et à l'expérience professionnelle ;

### **Conditions requises :**

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC +5
- Connaissance du secteur de la santé et médico-sociale
- Permis B exigé.

**DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURES: 15 février 2021 délai de rigueur**

Renseignements au : 05 33 57 80 20

<p>CANDIDATURE + CV A ADRESSER A</p>	<p>Monsieur Jean-François VINET Délégué régional FHF Nouvelle-Aquitaine Centre Hospitalier Charles Perrens 121 rue de la Béchade 33 076 Bordeaux <a href="mailto:Nouvelle-aquitaine@fhf.fr">Nouvelle-aquitaine@fhf.fr</a></p>
--	---